

Droit aux congés payés en maladie professionnelle

Par gilles guignand, le 02/01/2008 à 20:04

En arrêt de travail depuis trois ans pour maladie professinelle dans une entreprise privée de restauration, je souhaiterais connaître le solde de mes congés payés?

Par menaud, le 02/02/2008 à 17:08

bonjour,

vos congés payés cours normalement comme çi vous aviez travaillé. Ils ne peuvent pas vous les supprimer. J'ai était dans ce cas.

cordialement